



## Courrier caf pour Trop perçu RSA

Par **sissi1310**, le **06/09/2015** à **09:52**

Bonjour,

Je viens de recevoir un courrier de la CAF me réclamant 4.500 € de trop perçu motif je n'ai pas déclaré car je ne savais pas l'argent placé donc mes économies.  
Peuvent-ils me supprimer mon RSA et me réclamer cette somme ?

Par **amajuris**, le **06/09/2015** à **10:00**

bonjour,

il est bien indiqué que vous devez déclarer dans votre dossier, le montant de votre argent disponible donc vos économies.

donc la demande de la caf est fondée.

négocez un échéancier de remboursement avec la CAF.

salutations